

Consultation publique sur le secteur Saint-Ferdinand Compte rendu de la table ronde - thématique ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Date : 18 août 2021

Heure : 9 h

Lieu : rencontre virtuelle

Étaient présents :

CDC Solidarité Saint-Henri : Véronique Milius et Chloé Augat

Ateliers cinq épices : Martine Carrière

SDC Les Quartiers du Canal : Cyrille Bodiot

RESO et Carrefour Jeunesse Emploi : Vincent Chamard Morin

Bâtir son quartier : Charles Guindon

Office de consultation publique de Montréal :

Dominique Ollivier, présidente de l'OCPM et présidente de commission

Francine Simard, commissaire

Jean-François Thuot, commissaire

Émilie-Jade Bigelow, analyste

Pierre Goyer, secrétaire-analyste

1. Présentation et explication des objectifs de la rencontre

La présidente de commission ouvre la séance, présente la commission et le mandat reçu. La présente rencontre a comme objectif de pouvoir identifier les principaux défis et enjeux du secteur selon une thématique plus précise, en l'occurrence les activités économiques, de recueillir l'opinion des parties prenantes sur leur vision d'avenir du secteur et de mobiliser celles-ci pour les prochaines étapes de la consultation.

2. Les parties prenantes et le secteur

Les commissaires invitent chaque personne à se présenter et à présenter l'organisation qu'ils représentent.

3. La proposition de l'arrondissement

Le groupe est invité à commenter la proposition de l'arrondissement, soit les objectifs de la consultation qu'ils ont énoncés ainsi que les principaux enjeux de la consultation.

À titre de rappel, les principaux objectifs de la consultation selon l'arrondissement du Sud-Ouest : (1) Définir la vision de développement du secteur, (2) Assurer l'acceptabilité sociale du développement et (3) Réaliser un développement exemplaire inscrit dans la transition écologique¹. Quant aux principaux enjeux de la consultation selon l'arrondissement du Sud-Ouest,

¹ Arrondissement du Sud-Ouest, document d'information 3.1, 2021, p. 17

il s'agit de : (1) Densification du territoire et transition écologique, (2) Abordabilité du logement et (3) Développement à proximité des voies ferrées².

Le groupe discute principalement des besoins et des enjeux en matière d'économie locale pour le secteur Saint-Henri. Un aspect surtout discuté par le groupe est l'enjeu de l'abordabilité des locaux commerciaux. À cet égard, certaines personnes estiment qu'il devrait y avoir un meilleur encadrement des locaux vacants ainsi qu'une plus grande intervention de la Ville de Montréal dans l'acquisition de terrains et d'immeubles. Ceci permettrait à des entreprises de démarrage, des entreprises locales et des organismes à but non lucratif, entre autres, d'effectuer leurs activités dans Saint-Ferdinand. Ceci permettrait également aux citoyens de Saint-Ferdinand de recevoir des services ou de profiter des commerces plus abordables. Cet aspect financier devrait être, selon le groupe, réfléchi à long terme par la Ville afin de protéger les services et commerces du quartier des aléas du marché immobilier et de l'embourgeoisement.

En ce qui concerne la transition écologique, il est évoqué que les entreprises et les organismes du secteur Saint-Ferdinand et de Saint-Henri pourraient y avoir un rôle important à jouer advenant que ces usages soient inclus dans les développements à venir.

Le groupe estime que dans l'élaboration de sa vision de développement pour le secteur Saint-Ferdinand, l'aspect commercial et économique devrait être réfléchi de manière plus large. En effet, le groupe discute des enjeux de signalisation dans le secteur, surtout depuis les abords du canal de Lachine, ce qui rend les commerces près de Saint-Ferdinand moins bien connus.

4. Les défis du secteur – thématique activités économiques

Le principal défi énoncé par le groupe est l'aspect local du développement économique et commercial. Il serait primordial de pouvoir vivre et travailler le quartier. Ainsi, de nouveaux développements sur des terrains tels que le 257 rue Saint-Ferdinand devraient inclure des usages à cet effet. Il ne faudrait pas que la population doive aller trop loin pour travailler ou faire ses emplettes et, en ce sens, la création d'emplois dans Saint-Ferdinand devrait s'adresser à la population locale. Un défi concernant l'aspect local serait également de favoriser l'arrivée d'entreprises qui sont prêtes à investir dans le quartier et dans la communauté au-delà des biens et services qu'ils vendent.

Un deuxième défi énoncé par le groupe concerne plutôt l'aspect abordable des commerces et des services qui devraient être offerts à la population. Il est primordial pour le groupe de pouvoir offrir des commerces et des services abordables et de permettre aux services communautaires du quartier d'y rester dans des locaux abordables sur le long terme. Il faudrait protéger les services communautaires et les commerces de proximité des aléas du marché immobilier et de l'embourgeoisement. Les terrains des rues Notre-Dame et Saint-Ambroise sont des endroits intéressants où il serait possible, selon le groupe, d'ajouter ou de transformer des espaces à cette fin. De plus, des loyers abordables pourraient permettre la venue d'entreprises de démarrage qui pourraient profiter des locaux vacants à court terme. Il est également proposé que la Ville de

² Arrondissement du Sud-Ouest, document d'information 3.1, 2021, p. 11

Montréal se prévaut de son droit de préemption sur des terrains pour gérer les propriétés et les loyers commerciaux, dans le but de maximiser la propriété collective.

Un dernier défi énoncé par le groupe concerne l'aspect de la mixité et de l'équilibre dans l'offre commerciale. Il est important pour le groupe d'offrir une diversité de services et de commerces. À cet égard, il est proposé d'intégrer des commerces d'alimentation pour diversifier l'offre, par exemple, avec un café coopératif ou une épicerie solidaire. De plus, il serait important que si de nouveaux commerces ou services étaient construits au rez-de-chaussée d'un nouvel immeuble, qu'ils soient offerts à tous et non pas juste aux nouveaux résidents de l'immeuble. L'offre doit aussi se faire en continuité avec ce qui est déjà présent sur le territoire. Il faudrait être capable d'arriver à rompre la barrière entre les deux côtés du chemin de fer dans Saint-Henri par le commerce et les services.

5. Priorités

La commission demande au groupe d'énoncer brièvement les priorités pour l'élaboration d'une vision pour le secteur Saint-Ferdinand. Trois mots-clés sont donnés en consensus par le groupe soit : mixité, continuité et abordabilité.

6. Cheminement de la consultation

La présidente de commission présente les prochaines activités et le calendrier prévus pour la consultation : période d'information et période d'opinions.

- Période d'information : Outre les tables rondes thématiques auxquelles participent actuellement les intervenantes, l'OCPM tiendra un autre type d'événement au cours de l'été 2021, soit des ateliers créatifs ainsi qu'une marche exploratoire sur inscription qui se tiendront en présentiel, au parc Louis-Cyr, le 18 août 2021 à 16 h. L'OCPM diffusera ensuite une synthèse des contributions citoyennes, comprenant toutes les activités qui auront eu lieu depuis le 9 juin 2021, durant une soirée de relance, le 1^{er} septembre 2021. Durant la deuxième partie de cette soirée, les participants pourront communiquer par téléphone pour poser des questions supplémentaires.
- Période d'opinions : après la période d'information, les citoyens auront la chance de déposer des mémoires écrits, d'exprimer oralement ou par voie électronique (questions en ligne sur un ensemble de thèmes) leur opinion sur le projet devant la commission.
- Finalement, la commission procédera à l'analyse des informations et des opinions reçues, ainsi qu'à la rédaction du rapport.

7. Varia

Aucun point en varia.